

société vraiment démocratique. Néanmoins, l'école peut assumer une part sans cesse grandissante de cette tâche importante, mais avant de pouvoir le faire, il lui faut le personnel requis. L'enseignement de la morale, des principes de la démocratie et du civisme ne saurait être confié qu'à une personne supérieure et ayant reçu la formation voulue.

Nous croyons que la solution de ce problème se trouve en grande partie dans le personnel enseignant, sa formation et ses conditions de travail.

La Fédération canadienne des instituteurs est donc d'avis que pour tout programme de reconstruction éducative les dispositions suivantes doivent être considérées comme d'importance fondamentale:

1. Le statut du personnel enseignant doit être élevé à un niveau pouvant attirer des jeunes gens et des jeunes filles d'un caractère irréprochable et de grande habileté, en nombre suffisant, pour permettre un choix judicieux de ceux qui recevront la formation, en se basant sur l'état sanitaire, la conduite, le caractère et d'autres qualités supérieures du cœur et de l'esprit, et au point de vue académique, en prenant pour base au moins une année de cours secondaire supérieur.

2. Les écoles normales dans chaque province devraient être d'un niveau tel à ne pouvoir admettre comme professeurs que les meilleurs techniciens disponibles en matière d'éducation, hommes et femmes, autorités reconnues dans leurs domaines particuliers, personnes qui possèdent une véritable philosophie de l'éducation et une connaissance parfaite des tendances et des méthodes modernes. Les aménagements et le matériel mis à leur disposition pour leur travail devraient être les meilleurs qu'on puisse se procurer, et les horaires devraient être de nature à leur laisser des loisirs pour aider et diriger les professeurs en formation. Le cours fourni par ces institutions devrait être de deux années et comprendre les rudiments des méthodes (Voir *Foundations of Methods* par M. W. H. Kilpatrick, qui traite de la philosophie et de la technique de l'enseignement appliquées à l'enseignement de la morale, de la démocratie comme partie intégrale de l'enseignement). En plus du programme adopté généralement par les meilleures institutions de formation, il faudrait donner une grande importance à l'orientation de l'enfant et à l'enseignement pratique, et confier ce soin aux meilleurs instituteurs possibles, formés par des méthodes modernes, telle l'initiative personnelle.

3. Les bâtiments scolaires et les aménagements devraient être de nature à rendre le meilleur service professionnel possible.

A notre avis, ce sont les nécessités essentielles pour un enseignement convenable pour la démocratie, et à moins de pouvoir réaliser ces conditions, la démocratie n'atteindra jamais la terre promise. Ce n'est que lorsque l'idéal et les principes de la démocratie sont partie intégrale de la vie de la gent écolière, et que cette dernière comprend bien des responsabilités envers un état démocratique et les privilèges qu'on en retire, qu'une société peut atteindre son apogée.

Je n'ai pas besoin de vous signaler que la profession médicale a besoin de six ou sept années de formation professionnelle avant de pouvoir prendre soin du corps humain. Les infirmières doivent suivre un cours de trois années avant d'obtenir un diplôme. Evidemment, en ce qui concerne le personnel enseignant, nous avons toléré l'existence de conditions qui ne sont pas de nature à attirer des personnes d'un talent supérieur. Nous leur donnons quelques mois de formation et nous les plaçons dans des écoles où leur travail et leur influence sont de nature à affecter la destinée de notre pays. Nous exposons que cela ne suffit pas et sur cette route, se trouve le désastre pour la démocratie et les institutions démocratiques.

Parlant d'immeubles et de matériel de nature à rendre le meilleur service professionnel, nous avons déjà signalé le besoin d'un vaste programme d'immeu-